



AFRICA EUROPE FAITH AND JUSTICE NETWORK
RESEAU FOI ET JUSTICE AFRIQUE EUROPE

174, rue Joseph II str.
B 1000 BRUSSELS - Belgium
Tel. +32.(0)2.234.68.10 / Fax. +32. (0)2.231 14 13
email: aeijn@aeijn.org
<http://www.aeijn.org>

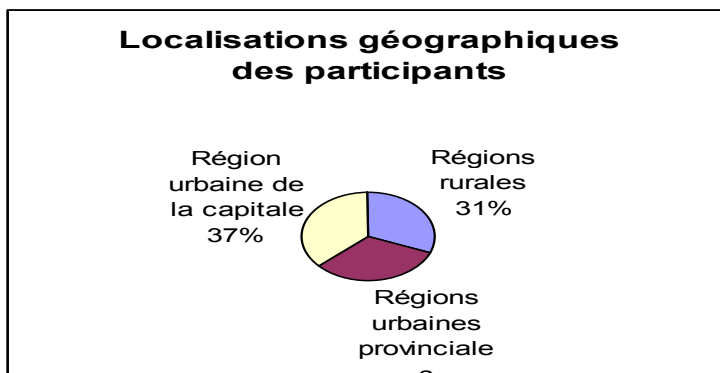
RESUME DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE AEFJN SUR LES APE

1. PARTICIPATION

27 personnes et 9 groupes qui représentent 56 personnes, soit un total de 83 personnes, venant de 10 **pays africains** ont participé et répondu au questionnaire. Les pays appartiennent aux 4 régions d'Afrique : orientale, australe, occidentale et centrale.

L'âge moyen des participants est de 46 ans. Le plus jeune avait 21 ans et le plus âgé, 84. Les tableaux ci-dessous vous montrent leurs lieux de vie et leur genre.

TABLEAU 1



Les participants ont des professions très variées ; des responsables agricoles et commerciaux, des agents, des économistes, des consultants d'affaires, des étudiants, des coordinateurs de programmes, des aides pour les pauvres et les handicapés, des étudiants et professeurs d'universités et d'écoles professionnelles, des prêtres, des missionnaires, des agents dans la vente et le commerce, des infirmiers et des agents du plaidoyer.

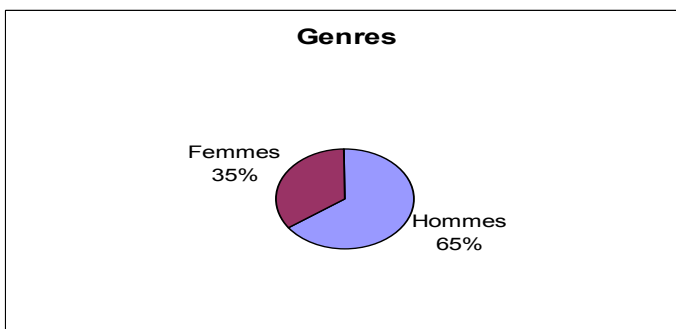
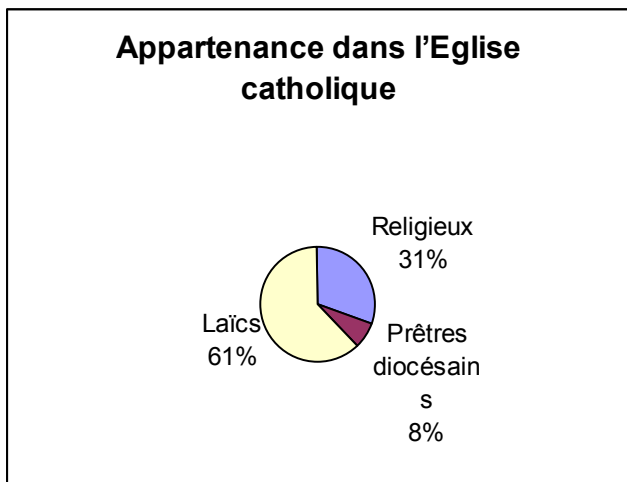


TABLEAU 2

AEFJN est un réseau catholique formé de chrétiens (religieux et laïcs) et une large part des participants au questionnaire était des religieux, des prêtres mais aussi un grand nombre de laïcs catholiques.

TABLEAU 3



La plupart des participants appartient à ou anime des organisations locales ou régionales de base. Elle promeut le développement, l'agriculture, l'éducation des adultes et des jeunes, la justice, la paix et l'intégrité de la création. D'autres travaillent dans les écoles et les media. Les organisations auxquelles appartiennent les participants informent (par les journaux), éduquent jeunes et adultes, éveillent l'attention sur les questions de justice et de paix, promeuvent la justice sociale, le développement durable dans les entités rurales et urbaines, font du travail de secourisme, de formation des adultes et prennent soins des groupes sociaux vulnérables :

orphelins, enfants et jeunes handicapés, personnes atteintes du VIH/SIDA et leurs familles, femmes. Ils travaillent dans la prévention du VIH/SIDA, dans l'animation de groupes d'adultes, de clubs de lecture et de soins donnés aux pauvres et aux malades.

2. Production et marchés

Les petits fermiers sont engagés dans l'agriculture et l'élevage intensif et extensif.

La plupart des petits fermiers vend ses produits sur les marchés locaux et provinciaux. Ceux qui sont regroupés en coopératives parviennent à atteindre les marchés provinciaux, nationaux et même régionaux et internationaux. La majeure partie de la production des petits agriculteurs aboutit sur le marché international par le biais d'intermédiaires. Les revendeurs urbains viennent s'approvisionner sur les marchés locaux. Dans la plupart des pays, les petits exploitants agricoles vendent leur production au plan local car ils n'ont pas de structures de marché qui leur permet d'accéder à une vente en dehors des frontières nationales.

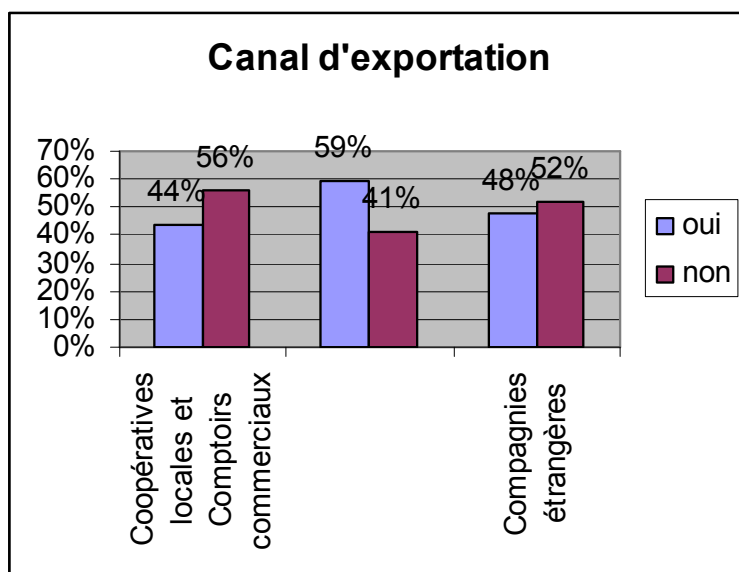
La production alimentaire locale (maïs, manioc, mil, arachides) est parfois exportée vers les pays voisins de la région. Les céréales plus importantes (blé, maïs, riz) atteignent les marchés nationaux et internationaux. Seules quelques coopératives et la plupart des gros producteurs sont à même d'exporter vers l'UE et les marchés régionaux.

Dans tous les pays, la quantité produite par les récoltes et moissons des petits producteurs est modeste ou de quelque importance.

Ainsi, les gros producteurs de fleurs exportent celles-ci par le biais de leur propre entreprise alors que les petits producteurs de fleurs coupées les exportent par le biais de compagnies privées, surtout d'origine étrangère. Pourtant, au Kenya et en Zambie, cela se fait par des compagnies locales nationales. Les fleurs de Zambie sont vendues à « Dutch Flower auction ».

Ce sont de petits exploitants qui cultivent le café au Kenya et en Uganda. Celui-ci est vendu principalement sur le marché local ou national et exporté par les « Coffee Marketing Board » (Offices de vente du café). Au Malawi, la production de café est vendue à l'UE par les offices nationaux. Le tabac du Malawi est d'abord vendu aux enchères localement avant d'être exporté.

TABLEAU 4



Marchés :

A cause du manque de marchés à bestiaux et pour petit élevage, les pasteurs de plusieurs régions semi-arides du Kenya qui vivent là de leurs troupeaux ne parviennent pas à vendre leur production.

Les possibilités de transformations, d'outils de vente et de distribution pour la plupart des produits ne sont pas à portée des participants au questionnaire. Ceux qui peuvent y accéder le font grâce aux coopératives. Seul un nombre très réduit de petits fermiers a accès aux outils de transformations.

3. Emploie des OGM

D'après les participants, des semences OGM sont utilisées au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en RD Congo, au Kenya, au Malawi, en Ouganda et au Ghana. Certains participants du Ghana et de Madagascar ne savent pas exactement quelles semences OGM sont utilisées dans ces pays, mais sont sûrs qu'elles y sont récoltées. Les fermiers plantent des semences OGM, convaincus que cela va augmenter leurs revenus.

Manières d'utiliser les OGM :

Au **Burkina Faso**, on utilise les semences de COTTON BT qui sont distribuées par SOFITEX (le producteur unique de coton du Burkina) sous couverture d'un projet pilote et de stations de recherche ainsi que des fermes expérimentales.

Au **Kenya**, 8 semences OGM sont utilisées (Coton B1, maïs Bt, patates douces, bananes, variétés d'arbres). Les semences de maïs sont utilisées par des instituts de recherche et par des fermiers et vendues comme denrée alimentaire. Les bananes GM – vendues comme denrée alimentaire – sont utilisées par des fermiers pour lutter contre un champignon. Les semences de coton BT sont encouragées par le gouvernement pour l'accroissement de la production qui était en voie de disparition à cause du programme d'ajustement structurel des années 90 et de la libéralisation y attachée. L'objectif, même si certains le décrient, est de produire plus et d'employer moins d'herbicide.

A **Madagascar**, par le biais de la société DAEWO (compagnie sud coréenne) on emploie du maïs GM pour l'alimentation et la production d'agro carburant exporté vers le marché coréen.

En **Ouganda**, on utilise des bananes GM pour lutter contre une maladie. On utilise aussi du coton BT et du maïs, bien résistants à la sécheresse.

La plupart des participants ne croient pas que les récoltes OGM vont aider à lutter contre la famine.

La plupart des pays d'Afrique ne possède pas de législation solide contre les OGM, qui y pénètrent comme nourriture, huile, etc.

Au **Ghana**, la nouvelle législation (Biosafety Act) permet la plantation d'OGM dans des champs d'expérimentation.

Seule la **Zambie** a une législation solide et un bannissement pour empêcher que les OGM entrent dans le pays, y soient cultivés et c'est donc un état sans présence d'OGM.

L'ANNEXE 2 montre les pays et les spécifications relatives aux récoltes et aliments OGM

4. Lieux d'exportation

Les petits producteurs exportent plus aisément, vers les pays voisins, des produits destinés surtout à la consommation locale et beaucoup moins vers le marché UE.

Le COLTAN, le WOLFRAM et l'OR extraits en RD Congo, quittent illégalement le pays vers les états voisins.

Les GEMMES extraites à Madagascar, sont aussi frauduleusement sorties du pays.

Des produits chimiques et des fertilisants kenyans, produits surtout par des compagnies aux mains des Kenyans-Indiens sont exportés dans les pays voisins (COMESA).

L'ANNEXE 1 illustre les productions et les exportations pour chaque pays.

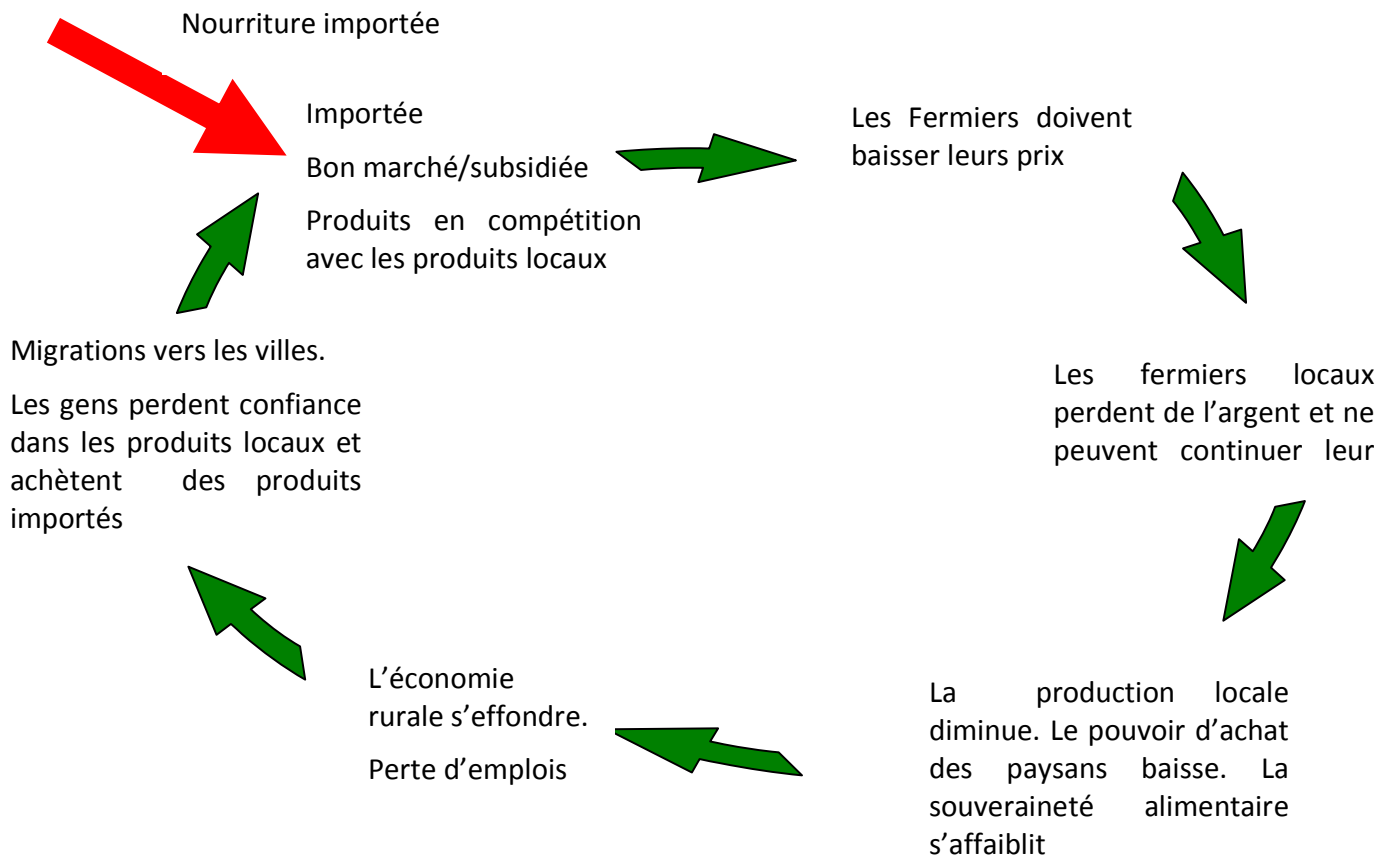
5. L'impact actuel des importations sur les petits fermiers

Les participants analysent les importations dans le pays où ils vivent, comparent les prix entre biens similaires produits localement ou importés et cherchent les raisons à cette différence. Nous présentons quelques-unes de leurs conclusions.

Tous les participants affirment que lorsqu'un pays importe des biens similaires à ceux produits localement, la compétition s'installe entre ces deux produits.

L'importation de grandes quantités de produits subsidiés et bon marché ainsi que de produits agricoles frustre les agriculteurs qui ne peuvent pas être compétitifs avec ces importations, ni en qualité, ni en prix. La chute des prix mène à la diminution de la production locale. Certains agriculteurs vont à la faillite car ils ne peuvent plus vendre leurs produits ou doivent le faire à perte. Le pouvoir d'achat des foyers ruraux se réduit, des emplois se perdent et l'économie locale s'effrite, ouvrant la porte à la misère. Ceci a de lourdes conséquences pour le bien-être des paysans et pour la sécurité alimentaire. Les fermiers, à cause de l'entrée dans cet engrenage de la misère, ne parviennent plus à payer le minerval scolaire de leurs enfants, ni les soins médicaux. Signalons pourtant que, dans quelques cas, la compétitivité a aidé des fermiers locaux à fournir des produits de meilleure qualité.

Cycle : compétition entre les produits importés et locaux et ses effets sur les petits fermiers



Trois types de produits sont mentionnés par presque tous les participants dans la destruction de la production locale par l'importation :

La VOLAILLE est importée de l'UE (France, Pays-Bas) et du Brésil mais est aussi produite localement. Les poulets importés sont beaucoup MOINS CHERS que ceux produits localement. Si le poulet n'est pas subsidié, les morceaux de poulet importés sont ceux qui sont sans valeur commerciale dans l'UE et sont exportés à prix très bas. Le lait, le poisson, le blé, le porc sont importés à des prix plancher qui entrent en compétition avec la production locale. Les effets sur les fermiers sont énormes car ils perdent un de leurs moyens de générer de l'argent.

Le RIZ est importé d'Asie (Thaïlande, Vietnam, Chine, Singapour, Inde et Pakistan). Le riz de bonne qualité est produit également dans la plupart des pays. Si le riz importé est de très bonne qualité, il est plus cher que le riz local. S'il est vieux et brisé, il est moins onéreux. Les petits riziculteurs font face à des prix plus bas à cause de l'importation bon marché de ces marchandises, même si de qualité moindre. Tous les riziculteurs de riz sec et humide ont des difficultés à convaincre les populations que la qualité de leur riz est égale à celle du riz importé.

Les TEXTILES et VETEMENTS bon marché, importés de Chine, du Japon, d'Inde, des USA et du RU tuent l'industrie textile locale car ils sont beaucoup moins chers. Après le programme d'ajustement structurel, l'industrie du coton, des textiles et des vêtements a pratiquement disparu du continent. Il n'y a en fait presque pas d'industrie textile locale en Afrique.

Les importations agricoles ont un impact négatif sur la productivité des fermiers et leur enlèvent le faible accès qu'ils ont au marché. Dans la plupart des pays africains, les agriculteurs éprouvent des difficultés à vivre de leur travail et de leur production. La compétition inéquitable avec les produits importés est source de manque de confiance dans les produits locaux.

Le pouvoir d'achat des populations locales urbaines et rurales est faible et ne leur permet pas de choisir la qualité, elles choisissent donc ce qu'elles peuvent payer et acquièrent des produits bon marché provenant de l'importation. Même si la population urbaine pouvait bénéficier de ces produits peu chers, la plupart du temps, elle doit se contenter de « produits importés de basse qualité ».

Les produits importés, y compris le riz, ne sont pas toujours les meilleurs pour les consommateurs. Si le produit importé est de qualité supérieure, il est souvent plus cher que le produit local. La plupart des gens achète du vieux riz broyé, de qualité médiocre et importé. Le riz local de qualité est pourtant disponible mais ne peut être écoulé vu son prix de production plus élevé.

La difficulté d'accéder aux crédits et les retards dans les apports agricoles représentent un autre handicap pour les agriculteurs et vu ces délais trop longs, ne leur sont pas utiles.

L'importation de produits alimentaires, industriels et d'outillage diminuent le total des devises étrangères des pays importateurs.

Seuls 11% de nos participants ont mentionné les services comme une importation. Ceux mentionnés sont, le transport, les services financiers, de gestion et d'assurance ainsi que la santé. Les services financiers provenant de l'UE et des USA entrent en compétition avec ceux des agents locaux et sont souvent préférés car perçus comme plus sûrs.

Les technologies importées profitent aux pays qui les fournissent et souvent la technologie envoyée en Afrique est de « seconde main », de qualité médiocre et « *bonne à rien* ».

Un exemple - pris au Burkina Faso et au Kenya - illustre ce qui se produit dans la plupart des pays subsahariens de l'Afrique.

Le lait en poudre importé des Pays-Bas, de France, de Suisse et des USA au Burkina Faso est responsable de l'échec de l'industrie laitière naissante dans ce pays. Les boîtes de tomates importées d'Italie et d'Espagne, mais dont la production est chinoise, sont moins chères que les tomates produites au plan local ; ceci provoque l'écroulement du marché local de la tomate. Ce sont les producteurs locaux qui en font les frais.

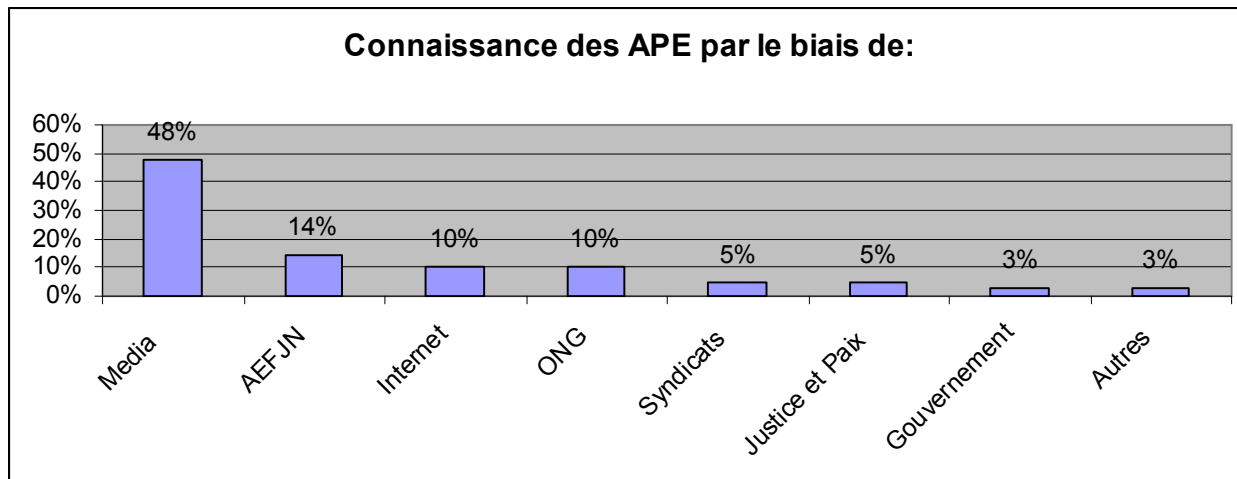
Le Kenya produit du blé mais en importe aussi d'Argentine et d'Australie. Les produits kenyans à base de blé sont exportés dans la région de la COMESA. Cette importation bon marché a presque causé l'écroulement du marché des produits à base de blé exportés par le Kenya dans la région. Les importations de sucre à bas prix (des pays de la COMESA) et de lait en poudre (de l'UE et la Suisse) ont généré de nombreuses manifestations des producteurs de canne à sucre et de volaille. Le gouvernement kenyan a décidé de protéger son industrie locale des produits laitiers et de sucre en montant les taxes à l'entrée des produits importés. Ceci a équilibré le marché, au plan international et national, et permis la seule importation de la quantité nécessaire de sucre pour assurer la consommation locale. Une partie du lait produit sur place n'est plus industrialisée à cause de l'importation à bas prix du lait en poudre. La hausse des taxes sur le lait importé a permis de réduire son entrée sur le marché national à la seule période de la saison sèche, quand c'est nécessaire. Cette protection a bien réussi au Kenya et pourrait s'appliquer dans d'autres pays.

L'ANNEXE 3 montre le courant suivi par les produits importés en concurrence avec les produits locaux.

6. Connaissance des participants au sujet des Accords de Partenariat Economique (APE)

La plupart des participants (78%) étaient au courant des APE. Pourtant quelques-uns, venant du Ghana, Cameroun, Malawi de l'Ouganda et de Zambie les ignoraient.

TABLEAU 5



Parmi les participants, tous ceux qui appartiennent à des groupes de la société civile, à des ONG, aux commissions de Justice et Paix (soit 30%) ont participé à des actions ou discussions sur les APE. Parmi les participants qui ont connu les APE par le biais des media (soit 40%), peu ont pris part à des activités en lien avec ces accords.

La majeure partie des discussions auxquelles ont pris part les participants tournaient autour de l'information au sujet des APE, leur impact et les conséquences dans le pays et la région ainsi que leur incidence sur les petits fermiers. Quelques discussions et forums d'organisations de la société civile se sont centrés sur la manière dont les petits fermiers pourraient tirer profit des APE.

Ces actions furent organisées par différentes organisations, ONG et groupes, parmi lesquels des réseaux et forums de groupes de la société civile. Des discussions et actions furent réalisées par des centres nationaux des media, des groupes d'étudiants et professeurs d'université, des comités Justice et Paix, et parfois, comme en Zambie, par le gouvernement ou au Sénégal, par le Président.

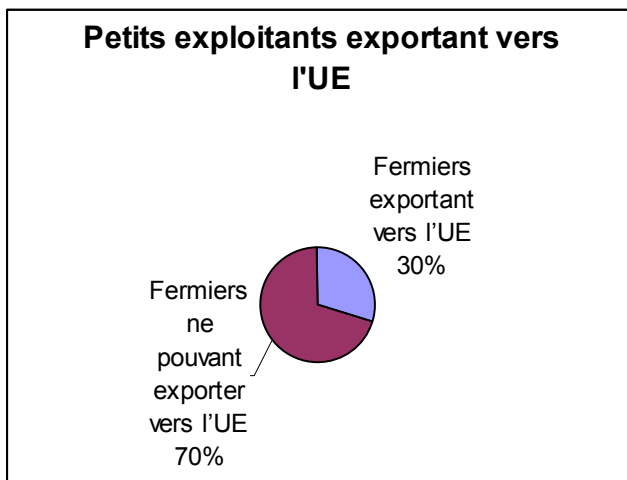
7. Les petits producteurs et l'accès au marché européen

70% des participants écrivent que les petits producteurs ne peuvent avoir accès au marché européen. Ils utilisent les expressions : « très difficile », « quasi impossible », « impossible », « irréalisable », « pas de chance d'accès au marché de l'UE ».

30% des participants affirment que les petits producteurs ont accès au marché de l'UE, grâce aux coopératives locales, aux **offices du commerce** (marketing boards) ou des intermédiaires.

Dans la plupart des pays, seuls les exploitants de grosses et moyennes surfaces, groupés en coopératives sont à même d'accéder à ce marché.

TABLEAU 6



44% des participants affirment que les fermiers et les producteurs qui exportent vers l'UE le font par les **coopératives locales** et les **offices du commerce** (marketing boards). 56% mentionnent les exportations vers l'UE faites par certains des mêmes groupes grâce aux **compagnies privées étrangères avec participation locale**.

Le tableau suivant montre le pourcentage, par pays, de petits fermiers qui exportent par compagnies privées ou par coopératives et comités de marché.

Certaines coopératives et organisations de petits fermiers exportent légumes frais (haricots verts) et fruits (bananes, ananas, mangues et litchis) vers l'UE. Il est plus facile pour les petits exploitants d'exporter vers le marché régional que vers l'UE.

Des compagnies privées exportent légumes et fleurs coupées des exploitants de grandes ou moyennes entreprises.

Dans tous les pays, on pratique la contrebande informelle et illégale. Les biens produits dans un pays se retrouvent dans un autre. Les biens locaux peuvent être acquis dans un pays de la région sans que cela ne soit comptabilisé. Ce commerce informel n'est pas mentionné dans le PIB national.

Certains participants mentionnent la difficulté des petits fermiers pour s'organiser en vue de trouver des marchés pour leurs produits et de dépasser les difficultés liées à l'exportation. Voici les principales difficultés mentionnées par les petits fermiers :

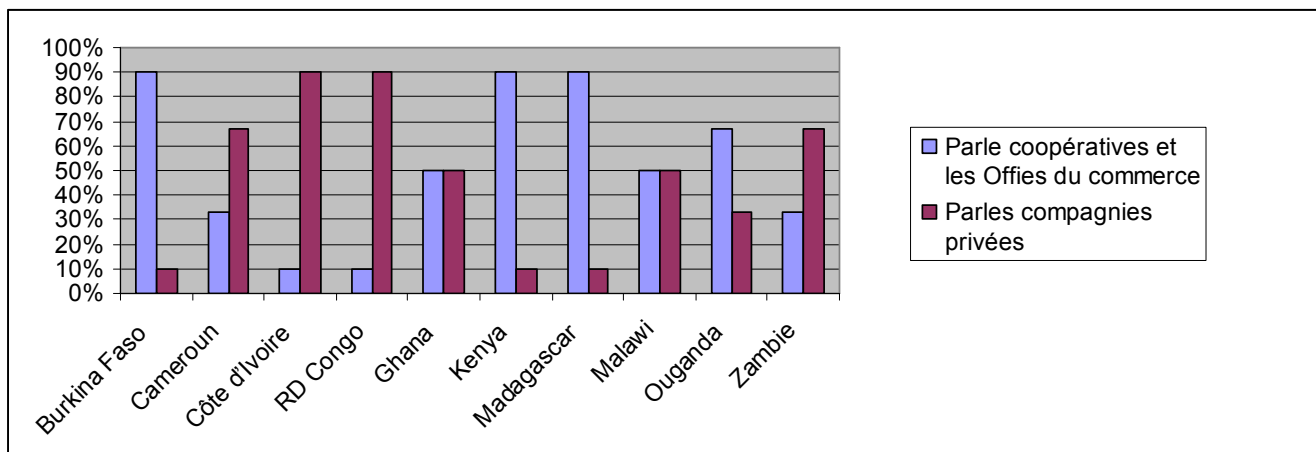
Leur production reste faible à cause de l'absence d'équipement et de moyens de production (ceci les empêche d'arriver à exploiter à grande échelle).

La qualité des produits même si elle est bonne est affectée par les normes de qualité et d'emballage, vrais obstacles pour les petits fermiers. La technicité de ces normes empêche les petits fermiers de les honorer. Les réglementations de l'UE rendent difficile l'exportation de produits transformés générateurs de plus de bénéfice.

Le manque d'infrastructure dans les régions rurales (routes, transport, banques, crédits, accès aux intrants, marchés, irrigation, électricité, offices du commerce) est un frein.

L'absence de capacité et de moyens financiers et administratifs entrave les procédures liées à l'exportation.

TABLEAU 7



Les principales denrées pour l'exportation sont le cacao, le coton, le tabac, le café, le sucre et le thé. Alors que le thé est produit dans de grandes plantations, les autres (cacao, coton, tabac et café) sont aussi produits par de petits exploitants qui les écoulent sur les marchés locaux ou nationaux à des offices ou compagnies qui les exportent, ainsi qu'à des ventes aux enchères (fleurs en Zambie et tabac au Malawi). Beaucoup de petits exploitants vendent leur café à l'Office du café qui l'exporte surtout vers l'UE. Les petits exploitants vendent leur coton aux compagnies nationales qui exportent vers l'UE.

En Afrique occidentale, le sésame, l'huile de palme, l'arachide, le beurre d'arachide, les noix et le caoutchouc sont exportés vers l'UE. Dans d'autres régions, des articles de l'artisanat et les produits venant des animaux (peaux, etc.) ou des espèces rares d'animaux sont mentionnés. La vanille est exportée à partir de Madagascar et de l'Ouganda.

Peu de réponses nomment le bois, le poisson, les minéraux et les services (électricité) ou autres matières premières qui sont transformés en UE après y être exportés alors qu'il s'agit parfois de l'exportation principale du pays. Ceci s'explique parce que les réponses se centrent surtout sur les activités des petits fermiers.

7.1 Les APE et un accès plus large pour les petits fermiers au marché européen

Seulement 18% de participants, vivant au Cameroun, Ghana, Ouganda et Zambie croient que les APE vont accroître l'accès au marché européen pour les petits fermiers. Voici les **raisons données** pour cet **accroissement** :

- Les petits fermiers vont s'unir pour obtenir de l'aide
- Les APE vont supprimer les quotas à l'exportation vers l'UE (pour les cas du sucre et du riz)
- La libéralisation du commerce va faciliter le mouvement des produits et les fermiers auront un meilleur accès au marché de l'UE
- Les APE vont faciliter les affaires et les liens entre fermiers et entreprises pour l'écoulement de leurs produits
- Les APE devraient faire baisser le coût des exportations vers l'UE
- La libéralisation va améliorer la recherche par les acheteurs de produits meilleurs, en vente sur les marchés, et cela obligera les producteurs à être plus compétitifs

D'autres mentionnent les **conditions** nécessaires dans les APE pour l'accroissement des exportations des petits fermiers vers l'UE :

- Une libéralisation équitable pour favoriser les petits producteurs
- L'emploi d'agents agricoles et commerciaux pour toucher les fermiers à la base, les aider à améliorer leur production et leurs capacités commerciales
- La suppression de barrières cachées (règles d'origine, normes sanitaires et phytosanitaires, etc.)

Tous insistent sur l'obligation dans les APE à protéger les fermiers et à leur faciliter l'accès aux fonds et au transport.

4% ne savent pas si les APE vont améliorer l'accès au marché de l'UE pour les petits fermiers ou s'ils seront contre productifs. Un seul participant, du Ghana, écrit ne pas savoir comment les APE fonctionneront dans son pays.

La majorité (78%) croit que les APE n'amélioreront pas l'accès au marché de l'UE pour les petits fermiers.

Beaucoup soulignent que ce n'est pas l'accès au marché qui fait problème mais le manque d'infrastructure en Afrique, surtout dans les zones rurales. D'autres raisons avancées sont la nécessité de protection pour les petits producteurs, le soutien à leur donner pour s'organiser et produire davantage avant la mise en place des APE. Beaucoup affirment aussi que la date limite des APE rend impossible une organisation entre petits producteurs pour faire face à la libéralisation.

Quelques-uns craignent la conséquence négative dans la balance des paiements de leur pays vu l'accès facile aux biens de consommation et prévoient que cela accentuera la dette nationale.

7.2 Politiques gouvernementales pour recouvrir la perte subie dans les taxes à l'importation

Dans 30% des cas, les participants ne répondent pas à cette question. Ceux qui le font (70%) croient que les gouvernements recouvreront l'argent perdu auprès de la population et des hommes d'affaires par le biais d'un accroissement des taxes existantes, taxes domestiques, taxes sur les biens de consommation – essence, diesel, tabac, bière et alcool – TVA, impôts locaux à payer à titre individuel (poll-tax) droits sur les minerais, etc. et création de nouveaux modèles de taxes. Ceci diminuera le pouvoir d'achat des gens.

D'autres croient que les gouvernements élargiront la base des taxes en se concentrant sur les investissements directs de l'étranger (taxes sur les bénéfices ...) et en encourageant les taxables à payer leurs taxes. Beaucoup craignent la réalisation de cela au détriment de la classe ouvrière.

Un nombre de participants croit que la diminution des taxes aura un effet sur le budget qui est consacré aux services publics comme la santé et l'éducation.

En Ouganda et en Zambie, on souligne que l'abaissement des taxes est important si l'on veut accroître les exportations. Ces exportations « extra » permettraient d'augmenter l'acquisition de devises étrangères.

7.3 APE, une productivité accrue et une valeur ajoutée aux exportations

Seuls, 23% des participants pensent que les APE feraient croître la productivité et la valeur ajoutée aux exportations. « Une bonne compétition » peut signifier amélioration et aide pour les producteurs. L'assistance logistique et financière reçue par le truchement des APE est perçue comme à même de

favoriser la production. Toutes les barrières commerciales étant supprimées, les exportations peuvent augmenter. Tous devront faire alors un effort dans ce sens :

Certains proposent pour la productivité accrue et la valeur ajoutée aux exportations ces conditions aux APE :

- Efficacité de la production
- Préparation et accroissement des capacités des producteurs pour être compétitifs sur le marché mondial. Pour certains cependant ceci reste « un rêve lointain ».
- Disponibilité des investissements dans le pays même ce qui accroîtra productivité et valeur ajoutée aux exportations.

30% affirment que les APE ne vont PAS augmenter la productivité ni la valeur ajoutée aux exportations. Voici des raisons avancées en ce sens :

- Il n'y aura pas de bénéfice dans une productivité accrue s'il n'y a pas de « valeur ajoutée » pour les produits d'Afrique.
- Pour augmenter productivité et valeur ajoutée à l'exportation, il faut des investissements et des avantages compétitifs.
- Pour le même accroissement, il faudra une volonté politique des gouvernements pour la mobilisation et l'aide de ses producteurs et de la petite industrie.
- Productivité et valeur ajoutée des biens pour l'exportation ne pourront augmenter que lorsque les produits locaux seront transformés sur place avant d'être vendus sur le marché international.
- L'industrie, dans la plupart des pays africains, est encore embryonnaire et son potentiel, en termes de transformation ou de développement, est virtuellement non-existant.
- L'agriculture, qui n'est pas subsidiée en Afrique, ne peut opérer la transformation dans la productivité.

Bon nombre sont convaincus que les APE servent les intérêts de l'UE même s'ils sont présentés comme une ouverture du marché européen aux pays africains.

Les APE renforceront la position de certains pays comme exportateurs de biens de peu de valeur, de marchandises non transformées, ce qui mine la stratégie de certains gouvernements qui veulent ajouter une valeur aux biens provenant de l'agriculture pour le développement d'un secteur manufacturier.

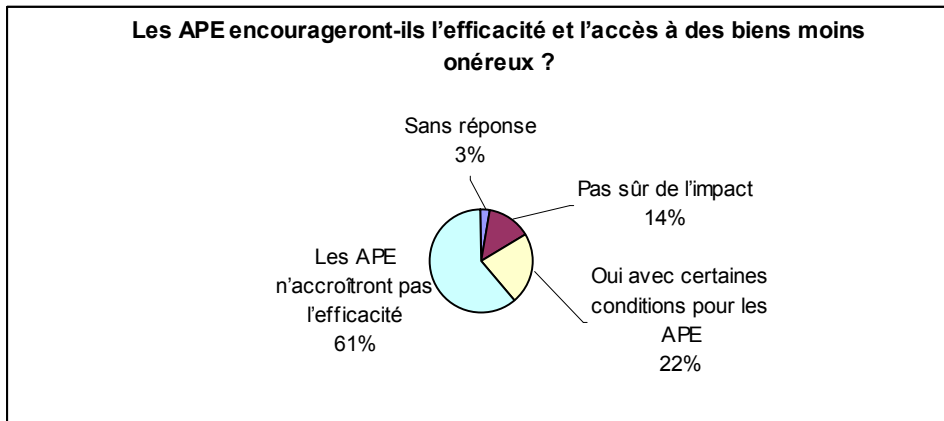
27% ne savent pas si les APE seront promoteurs ou frein pour la productivité. Ils mentionnent la volonté des états et des entreprises privées à rediriger leurs efforts vers des produits transformés plutôt que bruts pour l'exportation.

Signalons que 15% ne répondent pas à cette question.

7.4 APE : Une efficacité améliorée grâce à une plus grande compétition

A la question de savoir si les APE amélioreraient l'efficacité par davantage de compétition et de disponibilité d'une variété plus étendue de produits et services bon-marché, les réponses varient. Le tableau suivant l'illustre.

TABLEAU 8



22% des participants pensent que les APE POURRAIENT AMELIORER l'efficacité des produits africains avec quelques conditions pré-requises :

- La nécessité d'assurer un prix équitable sur les marchés pour les produits locaux permettra aux producteurs africains d'accroître leur production.
- Les états doivent améliorer leurs infrastructures, surtout les routes, l'irrigation, l'électricité s'ils veulent que les APE encouragent l'efficacité de la production.
- L'autorisation de limiter les importations, puisque ces produits bon-marché, en vente sur les marchés locaux, contribuent à la destruction de l'économie nationale.

61% mentionnent que les APE n'AMELIORERONT PAS l'efficacité car produits et services importés peu chers seront contreproductifs pour l'Afrique. Voici certaines **raisons** avancées :

- Les obstacles majeurs pour les exportations africaines ne sont pas fiscaux mais qualitatifs. La compétitivité africaine ne va donc probablement pas s'améliorer sur les marchés européens.
- Il n'y aura pas de vraie compétition quand :
- Un des partenaires (pays africains et régions) possède peu de capital et de ressources alors que l'autre est une des plus grandes puissances commerciales.
- L'Europe et l'Afrique n'ont pas les mêmes infrastructures, elles ne peuvent donc pas vraiment être en compétition.
- La plupart des pays africains est mal préparée à entrer favorablement en compétition dans un tel environnement.
- La plupart des producteurs africains ne sont pas capables d'entrer en compétition avec les firmes européennes, rôdées à la compétitivité.
- Les investissements africains dans l'agriculture, comparés aux européens, sont très bas.
- Il y a un trop grand déséquilibre entre Europe et Afrique pour pouvoir parler d'**égalité** et de **partenariat**. Les APE favoriseront les produits européens qui inonderont le marché africain.
- La compétition n'aidera que les gros producteurs, mais les petits fermiers et petits producteurs ne pourront y entrer. Les APE sont discriminatoires et n'amélioreront pas la situation.

Si, à long terme, une **compétition** accrue peut aider à améliorer l'efficacité de la production, elle ne se réalisera pas dans les années à venir (ni même à moyen terme).

Les APE aideront l'élargissement des produits bon-marché importés sur les marchés. Ceci va étouffer les producteurs locaux dont les produits sont de qualité moindre et cela tuera les industries naissantes en Afrique. L'impact sur l'emploi sera néfaste.

L'abondance des exportations va **favoriser les consommateurs** mais **défavoriser les producteurs** qui ne pourront que très **difficilement vendre** leurs produits. La compétition peut tuer le producteur africain qui y est mal préparé.

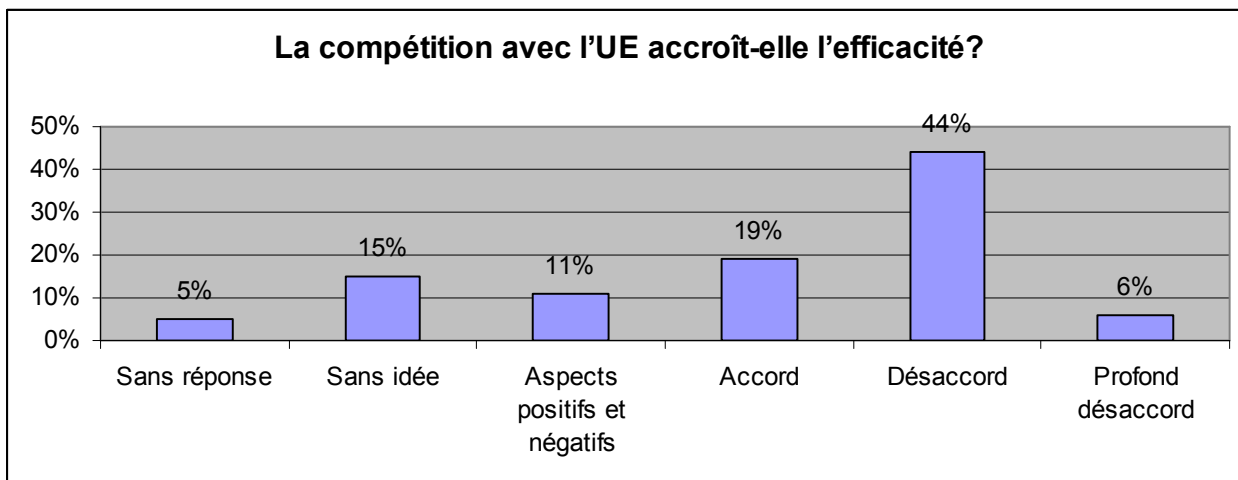
7.5 APE, compétition et efficacité accrues pour les petits producteurs

Questionnés sur la manière dont la compétition liée aux APE peut encourager l'efficacité des **petits producteurs**, les participants varient dans leurs réponses.

La moitié des participants (44% +6%) ne croient pas que la compétition avec les produits de l'UE va accroître l'efficacité des producteurs.

11% voient les deux aspects : positif et négatif. Ils croient que les APE peuvent améliorer l'efficacité grâce à plus de compétition et de disponibilité de produits bon-marché. Ils voient que le APE peuvent aussi avoir un effet négatif.

TABLEAU 9



Ceux qui croient que les APE vont encourager la compétition mentionnent comme aspects positifs :

- Les APE vont améliorer la qualité des biens produits car la compétition accroît production et qualité.
- L'abondance de biens et services favorisera les consommateurs des zones urbaines.
- Les produits européens coûtent trop cher pour l'ensemble de la population, ils n'entrent donc pas en compétition avec les produits locaux.
- Les pays africains se tournent vers la Chine et l'Asie qui sont moins chères. Ceci permet aux pays ACP d'obtenir ce dont ils ont besoin à un bon prix pour eux.

Voici les aspects négatifs qui sont relevés :

- L'ouverture des marchés signifie aussi l'afflux de produits contrefaits et de pauvre qualité provenant de certains pays d'Asie. La tendance actuelle favorise les liens commerciaux avec les pays du **Sud Ouest de l'Océan Indien**.
- Les pays développés et émergents vont exporter des biens et services de mauvaise qualité à des **prix élevés**.
- Les biens bon-marché étouffent les producteurs locaux et tuent les industries naissantes.
- Beaucoup de **producteurs locaux** ont déjà **abandonné leur domaine**. La politique « consommez local » n'est plus de mise aujourd'hui. C'est une des causes de l'accroissement du chômage.
- Une baisse de l'investissement consacré à l'éducation, à la recherche et au développement sera un des effets de l'ouverture des marchés aux **fournisseurs de services**. Les entreprises privées prendront en charge l'éducation.

Dans beaucoup de pays, la majorité de la population ignore les APE. C'est la raison pour laquelle elle ne réagit pas à leur égard mais en souffrira les effets.

7.6 Les APE et l'iniquité de la compétition dans le cas de l'UE et l'Afrique

Un grand nombre de participants affirme qu'il ne peut y avoir de **réelle compétition** entre l'UE et l'Afrique. Le terrain sur lequel elle devrait s'établir est inégal et les conditions de production sont très différents.

La compétition sera inégale. L'agriculture est subsidiée en Europe et non en Afrique. « Comment un produit subsidié peut-il entrer en compétition avec un produit qui n'a reçu aucun subside et a été produit par des fermiers et dans des conditions extrêmes de pauvreté ? »

Les subsides que l'UE accorde aux produits agricoles sont la raison principale d'une compétition inéquitable.

Voici d'autres raisons évoquées :

- L'absence d'une politique agricole et de soutien pour les petits producteurs dans les pays ACP.
- Une infrastructure et des investissements insuffisants. « Les producteurs de l'UE bénéficient d'investissements alors qu'ils sont très bas en Afrique. »
- Une technologie de production archaïque et préindustrielle ainsi que l'absence de machines dans la plupart des pays africains empêchent les producteurs locaux d'entrer dans la compétition et répondre aux normes de qualité. Ceci pourrait se révéler « fatal pour les petits producteurs. »
- La compétition avec les produits importés (de l'UE et d'Asie) a été expérimentée par les africains avec des conséquences néfastes pour certains. « Je crains que les marchés locaux ne souffrent et que les petits producteurs ne paient le prix de la compétition. »
- Les produits africains sont de qualité moindre que ceux importés de l'UE (souvent cité).
- La compétition avec l'UE et l'ouverture des marchés ACP à des produits venant de pays à technologie aigüe seront néfastes aux **industries naissantes**, telles les tanneries et fabrication de chaussures, celles du plastique, du papier, toutes à un stade initial et pas assez solides pour être équitablement compétitives. De manière générale, la production industrielle africaine est de qualité moindre que celle de l'UE.

- Si les APE entrent en application dans la situation actuelle, les petits producteurs seront **engloutis par la compétition** avec les importations alimentaires de l'UE. L'agriculture familiale africaine souffrira beaucoup et beaucoup d'agriculteurs vont même devoir cesser cette activité. La diminution de la production alimentaire locale, l'appauvrissement des conditions de vie et l'amoindrissement de la sécurité et souveraineté alimentaire en découleront. « Déjà aujourd'hui, les producteurs locaux se découragent, vu le prix assez bas des produits importés. ». « Les APE et les nouvelles conditions du commerce vont sûrement tuer des africains et provoquer un désastre humain. »

Il faut mettre en place quelques **mesures indispensables** avant que les APE ne deviennent effectifs pour accroître la compétitivité et contrebalancer les effets négatifs de la libéralisation :

La politique agricole doit recevoir plus d'attention pour l'accroissement de la productivité et la compétitivité.

L'industrie a besoin d'aide et de fonds. Le Nord du Ghana, par exemple, produit du bon coton et le pays fabrique des textiles. Leur qualité pourrait s'améliorer par l'usage de colorants indélébiles.

Les pays doivent être préparés, dans leur entité, à faire face à la compétitivité et à accroître leur production.

Les agriculteurs et les producteurs doivent recevoir de l'aide pour devenir compétitifs.

Il faut accorder du temps avant la mise en application des APE pour permettre aux petits producteurs d'accroître leur compétitivité et leur production.

Il faut investir dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie de transformation pour augmenter la production en qualité et quantité.

Certains voient des **impacts** qui sont **et positifs et négatifs**. Alors qu'ils envisagent un impact négatif sur les petits agriculteurs, ils le voient peut-être positif pour les gros fermiers et les industries bénéficiant d'un capital étranger. La plupart des participants pensent pourtant que les APE auront un impact négatif sur l'ensemble de la population. L'inégalité des infrastructures en Europe et en Afrique ne permet pas une vraie compétitivité, sauf pour les grosses entreprises et l'agriculture industrielle qui tirent profit des bas salaires.

La compétition entre les produits importés à bas prix et ceux produits localement peut s'avérer néfaste pour les petits producteurs. La présence des produits bon marché pourrait pourtant les inciter à acquérir les aides et matériels indispensables pour l'amélioration de leur production.

Les APE, comme le dit le proverbe « On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs », seront, au départ, désastreux pour les économies africaines. Pourtant, lors de leur mise en application complète et les mesures d'encouragement y attachées, l'intégration régionale des pays ACP pourrait mieux se réaliser, ce qui serait une amélioration réelle.

Voici la mention de quelques aspects positifs des APE :

- La compétitivité peut améliorer la qualité des produits et accroître leur demande. Ceci pourrait permettre aux petits agriculteurs de croître et se développer.
- Les importations à bas prix peuvent profiter aux consommateurs et améliorer leur niveau de vie. Si la production des petits producteurs devient meilleure, leur marge de bénéfice le sera aussi.

- Des accès plus larges aux marchés régionaux peuvent encourager la productivité.
- L'aide reçue des APE (Aide au commerce) devrait aider à l'amélioration de la production au plan du marché local. Cela créera un scénario dans lequel la compétition avec les produits importés de l'UE peut favoriser les petits producteurs locaux.

Certains voient l'approche néolibérale qui sous-tend les APE comme problème majeur.

Un participant mentionne le fait que la culture africaine n'est pas compétitive, mais plus un soutien et qu'elle n'est pas « orientée vers les chiffres ». Ceci rend la compétition plus difficile.

7.7 L'impact des importations bon marché sur les petits producteurs

La réponse commune à la question directe sur les conséquences des importations bon marché sur les petits producteurs dans les différents pays africains, est toujours la même : « Les importations bon marché sont **néfastes** pour les petits producteurs. » La crainte est présente, face aux mises en application des APE et à la compétition avec les produits à bas prix et subsidiés provenant de l'UE. C'est vu comme « un désastre pour les petits producteurs. »

Les quelques rares participants qui voient des effets positifs des APE, grâce à la possibilité d'achat d'équipement et de matériel qui accroîtront productivité et compétition sur le marché, sont conscients que dans un premier temps, la **compétition à laquelle devront faire face les petits fermiers risque de les amener à fermer leur ferme ou affaires.**

Quelques-uns envisagent la diminution des prix des productions locales à cause de la contraction du prix de production grâce à la possibilité, pour les fermiers, d'acheter matériel et machines à prix réduits.

L'accès aux marchés locaux et même internationaux sera miné par une compétition inéquitable. La **disparition des petits producteurs locaux** et l'arrêt de leurs affaires est un danger inhérent.

Voici quelques explications fournies quant aux dégâts que les importations à bas prix font sur les petits producteurs :

- Les importations à bas prix vont forcer les petits producteurs à baisser leurs prix et ils subiront de grosses pertes et des parts de marché. Ils réduiront ou arrêteront leur production et leurs affaires. La chute du niveau de vie et la menace de vivre sous le seuil de pauvreté pour des pans de population vont augmenter. Ceci provoquera aussi l'exode rural. Le chômage, les problèmes sociaux, le vol et le crime vont s'accélérer. Les pays perdront leur souveraineté alimentaire. L'environnement sera touché par cette migration des producteurs agricoles vers les villes.
- L'afflux de produits à bas prix peut réduire le revenu des producteurs locaux.
- La compétition aura un effet néfaste sur l'emploi dans les pays africains alors que le taux de chômage y est déjà très élevé.
- Les petits producteurs, sans politique claire pour leur protection, souffriront des conséquences négatives de la loi du marché. La baisse du prix des denrées qu'ils fournissent sera source de perte pour eux.

Les tarifs très élevés de l'électricité et du transport, à cause de l'absence d'infrastructures – mauvaises routes, rareté des moyens de transport, manque de sources d'énergie – sont la raison principale avancée pour l'incapacité d'entrer en compétition avec les importations de l'UE.

Si les producteurs ne peuvent avoir un accès direct au marché international, ils seront exploités par les intermédiaires.

Le « dumping » de déchets va créer des problèmes environnementaux.

Certains participants voient la libéralisation imposée comme une autre manière, pour le monde développé de maintenir l'Afrique dans un « assujettissement perpétuel dans le sous développement et la dépendance ». Ils voient les APE comme un nouveau moyen de coloniser et réduire en esclavage les pays ACP.

La plupart sont d'accord pour la nécessité d'une longue période de préparation (à l'encontre des intentions de l'UE) avant la mise en application des APE.

8. La perception de l'impact des APE

D'après nos participants, voici quelques conséquences qu'ils voient liées à la mise en application des APE : productivité basse (découragement des producteurs), baisse des revenus pour la majorité ; exode rural, accroissement de la pauvreté, prostitution, dépendance à la drogue, criminalité, diminution de l'éducation. Ceci risque de créer des problèmes sociaux, politiques et de l'agitation.

Il faut accorder, avant la signature des APE, un temps de préparation suffisant aux pays africains pour éviter une recrudescence de pauvreté surtout dans les milieux ruraux.

Les APE peuvent aider l'Afrique, si des **mesures d'accompagnement** (aide et accroissement de productivité aux petits producteurs, entreprises et fournisseurs des services ainsi que restructuration et modernisation des entreprises) sont disponibles. Seule l'évolution technologique peut faire revivre la production industrielle, encourager les investissements et l'emploi et accroître la compétitivité des entreprises et économies locales.

La plupart des participants compare l'impact des APE aux effets négatifs, au plan social et économique, du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) auquel ont été soumis la plupart des pays africains à la fin des années 80 et 90. Ils signalent les dommages et les destructions que la libéralisation du PAS a eus sur les petites exploitations agricoles et industrielles. Les participants les plus jeunes ne connaissent pas le PAS et ne font donc pas ce lien.

« Les APE peuvent pousser certains pays africains dans une inflation chronique. »

L'impact des APE à court et moyen terme sera dur à porter par les petits producteurs. S'ils parviennent, ainsi que les ménages, à dépasser les problèmes liés à ces accords, ils pourront éventuellement bénéficier de certains impacts positifs en supposant que la théorie de la libéralisation du marché s'applique en Afrique.

Les APE ouvriront les marchés africains à des produits provenant de pays plus industrialisés et certains d'entre eux reçoivent de larges subsides de l'UE et de leurs gouvernements. Les producteurs africains, quant à eux, ne bénéficient pas d'aide gouvernementale. Un participant exprime ainsi l'impact des APE : « l'Afrique deviendra un producteur léthargique et inutile. »

Certains participants voient que les APE, lors de leur mise en application, auront des effets positifs et négatifs. Les bénéfiques iront surtout aux grosses industries étrangères comme les producteurs de fleurs et de légumes (Del Monte au Kenya), alors que les petits producteurs (fermiers et industriels) seront pénalisés.

8.1 Suggestions au sujet des APE

Comme beaucoup de suggestions sont communes, nous les avons regroupées. Quelques-uns suggèrent que, les APE étant néfastes pour l'agriculture, l'UE et les ACP trouvent d'autres moyens pour soutenir l'agriculture de ces derniers.

1. Les suggestions principales à propos des APE sont :

- Des APE pro-développement qui prévoient une aide pour soutenir le développement et réduire la pauvreté
- La transformation des APE (Accords de partenariat économiques) en APD (Accords de partenariat pour le Développement), une idée chère au président du Sénégal : Abdoulaye Wade
- Des mesures et des mécanismes effectifs et efficaces dans les APE, pas seulement pour l'Europe mais aussi pour l'Afrique. Autrement, l'appauvrissement de l'Afrique va s'accélérer.

2. Des conditions pour que les APE soient profitable aux producteurs africains :

- Avant la mise en application des APE, l'UE devrait aider les pays ACP à se familiariser avec la libéralisation et le libre accès aux marchés.
- Les APE devraient connaître une mise en application graduelle.
- Il faudrait supprimer les subsides de l'UE et moderniser la production africaine.

Si l'UE avait un vrai souci pour les petits fermiers et producteurs, comme elle le proclame souvent, elle aiderait d'abord à construire et à améliorer les conditions des partenaires africains pour leur permettre une compétition efficace avec ses produits. « Apprenez-leur à bien pêcher plutôt que de leur donner du poisson ! »

3. Quelques requêtes :

La **supervision** et la révision des APE doivent étudier leurs impacts sur les producteurs locaux

Les **fonds et l'aide** doivent aboutir chez la population locale (à la base) et la manière dont l'aide est utilisée doit être contrôlée. L'UE devrait avoir un mécanisme qui la met en contact avec la population locale.

Les APE doivent fournir l'assistance technique pour améliorer et réduire le coût de la production locale.

Les APE devraient **assurer la « protection** des petites industries et des petits fermiers » et autoriser alors un plus grand nombre de produits agricoles (maïs, légumes, café, fruits) et quelques produits industriels à ne pas entrer sous la libéralisation. La liste des produits « sensibles » devrait être établie par les pays ACP.

La plupart des pays ont besoin de protection pour leur propre développement, et cela débute par une compétition au plan local et non avec des « requins extérieurs ».

L'UE devrait permettre aux pays ACP de décider eux-mêmes de leur manière de progresser et se développer.

Les producteurs devraient pouvoir décider comment ils veulent exporter leurs produits et devraient avoir leur mot à dire sur les prix des marchés mondiaux.

La fin des négociations des APE est là, les pays de l'UE devraient favoriser la compétitivité des producteurs et commerçants africains par des avis et aides financiers quand cela s'avère nécessaire. Ceci permettra en effet d'améliorer la quantité et la qualité de la production et la commercialisation des produits locaux.

Les APE devraient protéger l'industrie locale africaine pour favoriser la production et la transformation en Afrique, même si cela nécessite une réglementation des importations et des taxes plus nombreuses.

Les APE devraient aider les pays africains à plus d'efficacité et plus de capacité à entrer en compétition avec l'Europe.

La plupart des participants des pays les moins développés (PMD) écrivent que leur pays ne devrait pas signer l'APE sauf s'il apporte des modifications favorables aux PMD.

Il faut que les termes de l'accord soient respectés par tous.

Annexes